



---

---

---

---

---

---

**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(OCA)/MED IG.8/2  
24 mai 1996

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

Réunion Extraordinaire des Parties  
contractantes à la Convention pour la protection  
de la mer Méditerranée contre la pollution  
et à ses protocoles

Montpellier, 1-4 juillet 1996

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE**

## **Introduction**

La Neuvième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Barcelone, 5-8 juin 1995) a accepté l'offre de la France d'accueillir une réunion extraordinaire des Parties contractantes à Montpellier, du 1er au 4 juillet 1996.

Les annotations qui suivent à l'ordre du jour proposé pour la réunion ont été rédigées par le Secrétariat afin d'aider la réunion dans ses délibérations. La séance d'ouverture sera précédée d'une concertation informelle entre les chefs de délégation, le lundi 1er juillet 1996 à 9 heures.

### Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

Conformément au règlement intérieur des réunions des Parties contractantes, la réunion sera ouverte le lundi 1er juillet, à 10 heures, au siège du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, Hôtel de la région, Antigone, Montpellier, par le président élu par la Neuvième réunion ordinaire, S.E. M. Nourdine Benomar Alami, ministre marocain de l'Environnement. Il est prévu que le ministre français de l'Environnement, Mme Corinne Lepage, souhaitera la bienvenue aux Parties contractantes au nom de son gouvernement. Le Directeur exécutif du PNUE fera une déclaration liminaire.

### Point 2 de l'ordre du jour: Règlement intérieur

Le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et à ses Protocoles, sous sa forme modifiée (UNEP/IG.43/6, annexe XI), s'appliquera à la présente réunion.

### Point 3 de l'ordre du jour: Election du Bureau

Conformément à l'article 20 du règlement intérieur, la réunion élira parmi les représentants des Parties contractantes un président, quatre vice-présidents et un rapporteur.

### Point 4 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire établi par le Directeur exécutif en accord avec le Bureau des Parties contractantes (article 10 du règlement) a été distribué sous la cote UNEP(OCA)/MED IG.8/1.

La réunion examinera et adoptera, après l'avoir remanié s'il y a lieu, l'emploi du temps figurant en annexe au présent document.

Un service d'interprétation simultanée anglais-arabe-espagnol-français sera assuré tout au long de la réunion.

### Point 5 de l'ordre du jour: Vérification des pouvoirs

Chaque Partie contractante sera représentée par un représentant accrédité qui pourra être accompagné des suppléants ou conseillers qu'elle estimera nécessaires (article 18). Les pouvoirs des représentants et les noms des suppléants et des conseillers seront communiqués au Directeur exécutif avant la séance d'ouverture de la réunion. Conformément à l'article 19, le Bureau examinera les pouvoirs des représentants et fera rapport à la réunion.

Point 6 de l'ordre du jour:     Rapport du Directeur exécutif sur l'état d'avancement du Plan d'action pour la Méditerranée en 1995/1996

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED IG.8/3 contenant le rapport d'activité du Directeur exécutif. La réunion sera invitée à examiner le rapport et à en prendre note.

Point 7 de l'ordre du jour:     Débat général sur le programme et le budget du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM)

Il est prévu que la réunion écoutera les déclarations des chefs de délégation sur le programme et le budget du Plan d'action pour la Méditerranée.

Point 8 de l'ordre du jour:     Recommandations proposées et budget-programme pour 1997, et contributions des Parties contractantes au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée pour 1997

Le Coordonnateur présentera le document UNEP(OCA)/MED IG.8/4 "Recommandations et budget proposé pour 1997". La réunion sera invitée à examiner la proposition et à approuver les grandes lignes du budget, puis à en laisser l'examen et l'approbation des lignes détaillées au titre de chaque subdivision correspondante de l'ordre du jour.

Les participants seront également saisis du rapport de la réunion des points focaux nationaux du PAM (document UNEP(OCA)/MED WG.111/6) et des documents UNEP(OCA)/MED IG.8/5 "MED POL - Phase III - Programme pour l'évaluation et la maîtrise de la pollution dans la région méditerranéenne (1996-2005)" et UNEP(OCA)/MED IG.8/6 "Projet de mandat de la Commission méditerranéenne du développement durable CMDD)".

Point 9 de l'ordre du jour:     Date et lieu de la Dixième réunion ordinaire des Parties contractantes

La réunion sera invitée à envisager les dates précises de la Dixième réunion ordinaire des Parties contractantes qui doit se tenir en Tunisie en 1997.

Point 10 de l'ordre du jour:     Questions diverses

Toute autre question concernant le Plan d'action pour la Méditerranée que des participants ou le Secrétariat pourraient porter à l'attention de la réunion sera examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 11 de l'ordre du jour:     Adoption du rapport de la réunion

Un projet de rapport sera soumis aux participants pour adoption.

Point 12 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

Il est prévu que clôture de la réunion sera prononcée par le président le jeudi 4 juillet à 18 heures.

## ANNEXE

### Emploi du temps proposé

Date	Matinée: 9h30-12h30	Après-midi: 14h30-17h30
<b>Lundi 1er juillet 1996</b>	<b>Point de l'o.d.j.:</b> 1. Ouverture de la réunion 2. Règlement intérieur 3. Election du Bureau 4. Adoption de l'ordre du jour 6. Rapport du Directeur exécutif 7. Débat général sur le programme et le budget	<b>Point de l'o.d.j.:</b> 7. Débat général sur le programme et le budget
<b>Mardi 2 juillet 1996</b>	<b>Point de l'o.d.j.:</b> 8. Recommandations proposées et budget-programme pour 1997	<b>Point de l'o.d.j.:</b> 5. Vérification des pouvoirs 8. Recommandations proposées et budget-programme pour 1997
<b>Mercredi 3 juillet 1996</b>	<b>Point de l'o.d.j.:</b> 8. Recommandations proposées et budget programme pour 1997	<b>Point de l'o.d.j.:</b> 8. Recommandations proposées et budget-programme pour 1997 9. Date et lieu de la Dixième réunion ordinaire des Parties contractantes 10. Questions diverses
<b>Jeudi 4 juillet 1996</b>	<b>Point de l'o.d.j.:</b>  LIBRE  (de manière à ce que le Secrétariat prépare le rapport de la réunion)	<b>Point de l'o.d.j.:</b> 11. Adoption du rapport de la réunion 12. Clôture de la réunion

**Pauses café:** 11 h et 16 h